

Liste des équipements individuels

CAP Constructeur de routes

VETEMENTS ET ACCESSOIRES :

- * 1 paire de bottes en caoutchouc sécurité (recommandé)
- * 1 paire de chaussures de sécurité montantes
- * 2 paires de bleus de travail (veste et pantalon) en coton
- * 1 paire de lunettes de protection, 1 casque antibruit, 1 masque anti-poussière
- * 1 paire de gants de manutention, 1 casque de chantier
- * 1 blouson d'hiver

OUTILLAGE :

- * 2 cadenas à code ou à clef (deux clefs indispensables)
- * Une caisse à outils cadenassable (pouvant contenir le niveau de 40 cm)
- * Une massette 1kg, un marteau de coffreur
- * Une paire de tenaille
- * Un burin (300/16), une pointerolle de maçon (300/16)
- * Un ciseau à briques
- * Un fer à joints de 10, une langue de chat 14 cm
- * Une truelle italienne ronde de 18 cm, une taloche de 18 * 27
- * Un niveau de maçon de 40 cm à semelle
- * Un cordeau traceur, un fil à plomb de maçon
- * Un maillet en caoutchouc
- * Un crayon de chantier, un marqueur indélébile
- * Un ruban à mesurer de 5 m

PAPETERIE :

- * 1 grand classeur avec 12 intercalaires
- * 100 pochettes plastiques perforées format A4
- * 1 règle 30 cm, 1 équerre, 1 compas
- * 1 critérium avec mines de 2 mm

* Une trousse avec stylos (bleu, noir, rouge, vert), gomme, surligneurs (2 couleurs)

PERIODES DE FORMATION **EN MILIEU PROFESSIONNEL**

Seconde CAP

Deux périodes :

* du 21 janvier au 8 février 2019 (3 semaines)

* du 11 juin au 5 juillet 2019 (4 semaines)

Terminale CAP

Deux périodes :

* du 12 novembre au 30 novembre 2018 (3 semaines)

* du 11 mars au 5 avril 2019 (4 semaines)

N'hésitez pas à commencer dès à présent la recherche d'une entreprise d'accueil correspondant à l'objectif de la formation. Vous pourrez communiquer, à la rentrée, le nom de celle-ci à l'équipe pédagogique.